

# MOLIETS-ET-MÂA.

## De petits plats dans une grande cantine



La cantine scolaire communale est opérationnelle depuis la rentrée scolaire, onze mois après le choix de l'architecte. Cantinière à la suite de sa mère, Danielle Lassalle exerce son métier depuis 16 ans. « C'est un outil vraiment parfait », explique-t-elle. Sa luminosité naturelle éclaire les pièces. Entièrement carrelée, l'entretien en est facilité. « C'est plus fonctionnel et surtout je dispose de bien plus d'espace ». Il est vrai que la surface a été multipliée par trois. « Et dire qu'on a failli devoir refuser des enfants », se souvient Danielle Lassalle.

### **120 enfants et deux services**

La salle de restauration et la cuisine sont désormais aux normes les plus strictes. La capacité d'accueil a été portée à 120 enfants en deux services, pour un effectif actuel de 87 enfants. Tous viennent du Sivu pédagogique composé des communes de Moliets (91 scolarisés), Messanges (80) et Azur (47). L'investissement de la cantine (190 000 euros) a bénéficié de subventions à hauteur de 55 000 euros. Son budget de fonctionnement (300 000 euros annuels) est assuré par les communes qui répartissent les frais selon 3 critères: 1/3 au prorata du potentiel fiscal, 1/3 au prorata du nombre d'habitants de chaque commune, 1/3 au prorata du nombre d'élèves de chaque commune. « Le passage en configuration cuisine centrale avec la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud (Macs) n'aura pas de conséquence pour le personnel. Pas plus qu'il n'engendrera d'incidence financière pour les parents d'élèves », promet Patrick Laborde, premier adjoint de Moliets.

**Auteur : Jean-Marc Flipo**